

DÉCEMBRE 2025

ÉLECTIONS FPH 2026

FICHE 4

MODALITÉS DE VOTE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Élections professionnelles - Décembre 2026

1. Qui sont les électeurs ?

Tous les agents titulaires et contractuels de la FPH, en activité au moment des élections, sont électeurs :

- Agents titulaires (à temps complet ou non complet, en maladie / maternité)
- Agents contractuels en CDI ou en CDD (en poste à la date de scrutin)
- Apprentis, s'ils remplissent les conditions d'ancienneté
- Agents en détachements

2. Pour élire qui ?

Les élections permettent d'élire les représentants du personnel dans plusieurs instances :

- **Comités Sociaux d'Établissement (CSE) :**
 - Qui vote ? : tous les stagiaires, titulaires, contractuels (CDD / CDI) tous les agents en formation ou études promotionnelles
- **CCP (Commission Consultative Paritaire) :**
 - Qui vote ? : les contractuels (CDD / CDI)
- **CAP (Commission Administrative Paritaire) :**
 - Qui vote ? : les titulaires
- **CAP Locale** (il faut minimum 4 agents titulaires dans l'établissement pour monter une liste CAP locale)
- **CAP Départementale** (Si la CAPL n'est pas montée dans l'établissement, la commission passe en département)

ATTENTION : Dans les établissements de moins de 50 agents, l'élection se fait sur sigle, déposé par l'USD.

3. Modalités de vote

Date des élections : Décembre 2026

La date est fixée par arrêté ministériel au 10 Décembre 2026.

Types de vote possibles :

- **Vote électronique** (de plus en plus retenus par le ministère et les chefs d'établissements depuis 2022)
- **Vote papier à l'urne**
- **Vote par correspondance** (pour les agents absents)

Chaque établissement détermine ses modalités :

- **Négociation obligatoire avec les organisations syndicales.** Un arrêté local fixe les conditions précises. **Cela doit passer en CSE.**

DÉCEMBRE 2025

ÉLECTIONS FPH 2026

4. Qui organise les élections ?

- L'administration centrale (DGOS) fixe le cadre national
- Les établissements de santé organisent localement les scrutins avec la commission électorale
- La commission électorale est constituée dans chaque établissement pour garantir la régularité du vote, négociée en Protocole Accord Pré-électoral (PAP)

5. Comment voter ?

➤ Étapes générales pour le vote papier :

1. Réception du matériel électoral à domicile, 15 jours avant le début du scrutin
2. Vote par correspondance (attention aux délais postaux : envoi au moins 3 jours avant la date du scrutin)
3. Vote physique à l'urne le jour du scrutin (attention aux horaires d'ouverture du bureau de vote) /
Le vote physique annule le vote par correspondance
4. Signature du cahier d'émargement

➤ Étapes générales pour le vote électronique :

1. Réception des identifiants personnels par mail ou courrier
2. Connexion à la plateforme de vote sécurisée
3. Choix des listes syndicales
4. Validation du vote (signature électronique)

Période de vote : ne peut pas être inférieure à 72h ni supérieure à 8 jours.

6. Calendrier prévisionnel à faire évoluer selon la date arrêtée :

| ÉTAPE | DATE APPROXIMATIVE |
|--|--|
| Communication des listes électorales | 28 octobre 2026 (peut être modifié jusqu'à la date du scrutin) |
| Affichage des listes syndicales candidates | 3 octobre 2026 au plus tard |
| Période de vote | 10 décembre 2026 en vote à l'urne OU entre 72h et 8j jusqu'au 10 décembre si vote électronique (entre le 3 et le 10 décembre) |
| Proclamation des résultats | À la fin du dépouillement |

À faire pour les agents

- Vérifier votre inscription sur les **listes électorales**
- Mettre à jour vos coordonnées
- Contacter le service RH en cas de doute sur vos droits ou modalités de vote



DÉCEMBRE 2025

ÉLECTIONS FPH 2026

OBJECTIFS DE LA CGT

- **Présenter des listes de candidats** dans toutes les instances représentatives et dans tous les établissements de la FPH :
 - Comités Sociaux d'Établissement (CSE)
 - Commissions Administratives Paritaires (CAP / CAPD)
 - Commissions Consultatives Paritaires (CCP)
- **Renforcer leur représentativité** (condition pour participer à la négociation collective et siéger dans certaines instances nationales)
- **Mobiliser les agents** et défendre leurs droits dans le cadre du dialogue social

1. Étapes clés du travail :

a. Préparation en amont (de janvier à septembre 2026)

- Avoir une attention particulière sur l'utilisation du droit syndical pour garder un maximum de force militante pendant la dernière période électorale et gagner les élections (conserver les heures « *article 16* » au maximum)
- Recenser les adhérents et sympathisants
- Commencer à recueillir des fiches de candidatures
- Organiser des réunions d'information syndicale
- Identifier les personnels éligibles dans chaque collège
- Négocier localement les modalités de vote (vote électronique, urne, etc.)

b. Constitution des listes (septembre - octobre 2026)

- Sélection des candidats par instance, corps, grade et établissement
- Respect des règles de proportionnalité (sauf exceptions)
- Dépôt officiel des listes auprès de la direction
- Dépôt du sigle par les USD dans les établissements de moins de 50 agents

c. Campagne électorale (octobre - novembre 2026)

La campagne n'attend pas la période électorale, toute notre activité doit conduire au vote CGT

- Distribution de tracts, bulletins, affiches
- Organisation de permanences syndicales, réunions, stands d'information
- Communication ciblée : mails, intranet, réseaux sociaux
- Mobilisation autour des enjeux (conditions de travail, statut, carrières, etc.)

d. Suivi du scrutin (décembre 2026)

- S'assurer du bon déroulement du vote
- Mobiliser les électeurs (relance, assistance au vote électronique)
- Avoir des délégués de liste dans les commissions de dépouillement



DÉCEMBRE 2025

ÉLECTIONS FPH 2026

2. Obligations réglementaires

- Respect des délais pour le dépôt des listes
- Conformité des candidatures (conditions d'éligibilité)
- Respect des règles d'affichage, neutralité dans les lieux publics de l'établissement
- Interdiction d'utiliser les moyens de l'administration à des fins électorales (sauf autorisation PAP)

3. Enjeux stratégiques pour les syndicats

- Gagner ou maintenir la **représentativité de la CGT**
- Peser dans les négociations locales (organisation du travail, temps de travail, primes, etc.)
- Assurer une **participation active de la CGT dans le dialogue social local et national**

4. Après les élections

- **Analyser des résultats** : évaluation du score par instances et par établissement
- **Communiquer les résultats le plus rapidement possible aux USD**
- **Désigner des représentants** élus dans les différentes instances (F3SCT, établissement sur sigle)
- **Communiquer après les élections** : informer les agents des résultats et des missions des élus, remerciements aux agents.
- **Former des élus syndicaux** pour qu'ils soient opérationnels dans leur mandat en impliquant aussi les USD dans les actions de formations mandats

Rétroplanning syndical (à suivre)



DÉCEMBRE 2025

ÉLECTIONS FPH 2026

RÉTROPLANNING SYNDICAL

Élections professionnelles - Décembre 2026

| PÉRIODE | ACTIONS SYNDICALES CLÉS |
|--|--|
| 1^{er} Janvier 2026 | L'effectif à prendre en compte pour déterminer le nombre de représentants pour le CSE et les parts respectives de femmes et d'hommes à élire, est apprécié au 1 ^{er} janvier 2026. |
| Janvier - Mars 2026 | - Mise à jour des fichiers militants / adhérents - Définition de la stratégie électorale à partir de la stratégie syndicale et démarche revendicative CGT- Prise de contact avec les établissements (DRH, commission électorale) - Analyse des résultats 2022 pour cibler les marges de progression si pas déjà faite. |
| Avril - Juin 2026 | - Identification des agents éligibles et volontaires pour être candidats - Premier repérage des collèges et sections - Lancement de la pré-campagne : communication sur le rôle des instances. |
| Juillet - Août 2026 | - Préparation des listes de candidats - Conception des premiers supports de campagne - Coordination régionale. |
| Septembre 2026 | - Finalisation des listes (CAP/CCP/CSE) - Rédaction des professions de foi - Dépôt officiel des listes en principe au moins 42 jours avant la date du scrutin. Revoir le détachement en amont des militants du syndicat. |
| Octobre 2026 | - Lancement de la campagne électorale officielle - Diffusion des tracts, affiches, vidéos, messages sur l'intranet - Organisation de réunions syndicales sur les sites - Formation interne des candidats si possible. |
| Novembre 2026 | - Intensification de la campagne : stands, tournées de services - Aide à l'activation des comptes de vote électronique - Envoi ciblé de mails et relances personnalisées. |
| Pendant le scrutin en décembre 2026 | - Suivi quotidien du taux de participation - Relances directes - Soutien technique aux électeurs - Communication de mobilisation de dernière minute. |
| Fin décembre 2026 | - Analyse des résultats - Communication des résultats et des noms des élus à l'USD qui fait remonter à la FD - Débriefing interne et retour d'expérience. - FAIRE LA FÊTE 🎉 |
| À partir de janvier 2027 | - Formation des élus- Installation dans les instances - Mise en œuvre du programme syndical post-électoral. |